LE SITE D'ESTRÉES-SAINT-DENIS

SANCTUAIRE ET HABITAT
UNE AGGLOMÉRATION SECONDAIRE ?

SOUS LES DIRECTIONS
DE
Pascal QUEREL & Georges-Pierre WOIMANT

AVEC DES CONTRIBUTIONS
DE
Stéphane FRÈRE, Stéphane GAUDEFROY, Michel JOUVE,
Marie-Laure LE BRAZIDEC, Thierry LEJARS, Sébastien LEPETZ, Denis MARÉCHAL,
Véronique MATTERNE, Patrice MÉNIEL, Carole QUEREL & Annick THUET

LA TABLETTERIE DE LA ZONE D'HABITAT DU SITE D'ESTRÉES-SAINT-DENIS (OISE)

Annick THUET *

Les fouilles de la zone d'habitat d'Estrées-Saint-Denis ont livré vingt-trois objets de tabletterie provenant d'horizons très divers (fossés, comblement de cave, fosses ; fig. 74). Ils s'inscrivent dans une fourchette chronologique comprise entre le début du IIe siècle et la seconde moitié du IVe siècle après J.-C. Paradoxalement, aucune découverte de pièces de tabletterie n'est mentionnée pour le sanctuaire. D'autres sanctuaires, comme Ribemont-sur-Ancre (Somme), avec lesquels une comparaison aurait été envisageable ont, quant à eux, livré ce type de mobilier en grande quantité. Nous pouvons citer aussi Vendeuil-Caply (Oise) avec une soixantaine d'éléments ; quant à Ribemont-sur-Ancre, il a livré plus de deux cents objets (CADOUX & DUBOIS, 1994). À titre indicatif, le sanctuaire de Fesques, en Seine-Maritime, présente trente-cinq éléments de tabletterie dont les deux tiers proviennent de l'extérieur du sanctuaire (DUBOIS-THUET, 1997-2). Le caractère embryonnaire de l'étude de la tabletterie antique en Picardie nous incite à une présentation exhaustive du corpus d'Estrées-Saint-Denis, composé essentiellement d'éléments de parure (épingles à cheveux) ou d'objets fragmentaires susceptibles de se rattacher à ce domaine. Nous notons également la présence de pièces d'ameublement et de jeu.

CATALOGUE

ÉPINGLES

Épingle à cheveux, à tête conique, type Béal A XX, 3 (fig. 74-19). Le sommet est en cône très développé. L. act. 74 mm, diam. max. 4,5 mm, h. cône 2,5 mm (F 1 581, US 5 522).

Épingle à cheveux, à tête discoïdale, type Béal A XX, 5 (fig. 74-20). Une partie du corps et la pointe manquent. L. act. 52 mm, diam. max. 3 mm (F 1 252).

Épingle à cheveux, à tête sphérique, type Béal A XX, 7 (fig. 74-21). La tête est facettée. La pointe est en ogive. L. 82 mm, Ø max. 3 mm, Ø col 2 mm, h. tête 5,5 mm, Ø tête 4 mm (F 1 450, US 5 566).

Épingle à cheveux, à tête sphérique, type Béal A XX, 7 (fig. 74-22). La tête est facettée, la pointe est conique. L. 80 mm, diam. max. 2 mm, diam. col 1,5 mm, h. tête 5 mm, diam. tête 4,5 mm (US 5 119).

Épingle à cheveux, à tête sphérique, type Béal A XX, 7 (fig. 74-23). La tête est grossièrement façonnée, une partie du corps et la pointe manquent. L. act. 48 mm, Ø max. 3,5 mm, Ø col 2 mm, h. tête 5 mm, Ø tête 5 mm (F 1 450, US 5 000).

Épingle à cheveux, à tête ovoïde, type Béal A XX, 8 (fig. 74-24). Le col est très marqué, une partie du corps et la pointe manquent. L. act. 53 mm, Ø max. 3,5 mm, Ø col 2 mm, h. tête 7 mm, Ø tête 6 mm (F 1 450, US 5 566).

Épingle à cheveux, à tête ovoïde, type Béal A XX, 8 (fig. 74-25). Le col est peu marqué, le corps est trapu et la pointe ogivale. L. 65 mm, Ø max. 3 mm, Ø col 2 mm, h. tête 5,5 mm, Ø tête 3,5 mm (F 1 450, US 5 566).

Épingle à cheveux, à tête ovoïde, type Béal A XX, 8 (fig. 74-26). Le diamètre de la tête est nettement supérieur au diamètre maximal du corps, le col est bien marqué, la pointe manque. L. act. 94 mm,Ø max. 3 mm, Ø col 2 mm, h. tête 8 mm, Ø tête 6 mm (F 1 450, US 5 566).

Épingle à cheveux, à tête bulbeuse reposant sur un disque, type Béal A XX, 10 (fig. 74-27). La tête est finement façonnée, le corps est très peu renflé, la pointe est conique. L. 85 mm, Ø max. 2, 5 mm, Ø col 1,5 mm, h. tête 4,5 mm, Ø tête 4,5 mm (F 1 536).

POINTES ET FÛTS DIVERS

Pointe conique (fig. 74-28) dont le corps n'est pas renflé. L. act. 66 mm, Ø 2,5 mm (F 1 868, US 5 538).

Pointe biseautée (fig. 74-29) dont le corps n'est pas renflé. L. act. 61 mm, Ø 3 mm (F 1 581, US 5 526).

Petite pointe conique (fig. 74-30). L. act. 23 mm, Ø. 2 mm (F 1 252).

Longue pointe (fig. 74-31). L. act. 44 mm, Ø max. 2 mm (F 1 475).

*Assistante d'étude, INRAP
518 rue Saint-Fuscien
F - 80 000 AMIENS

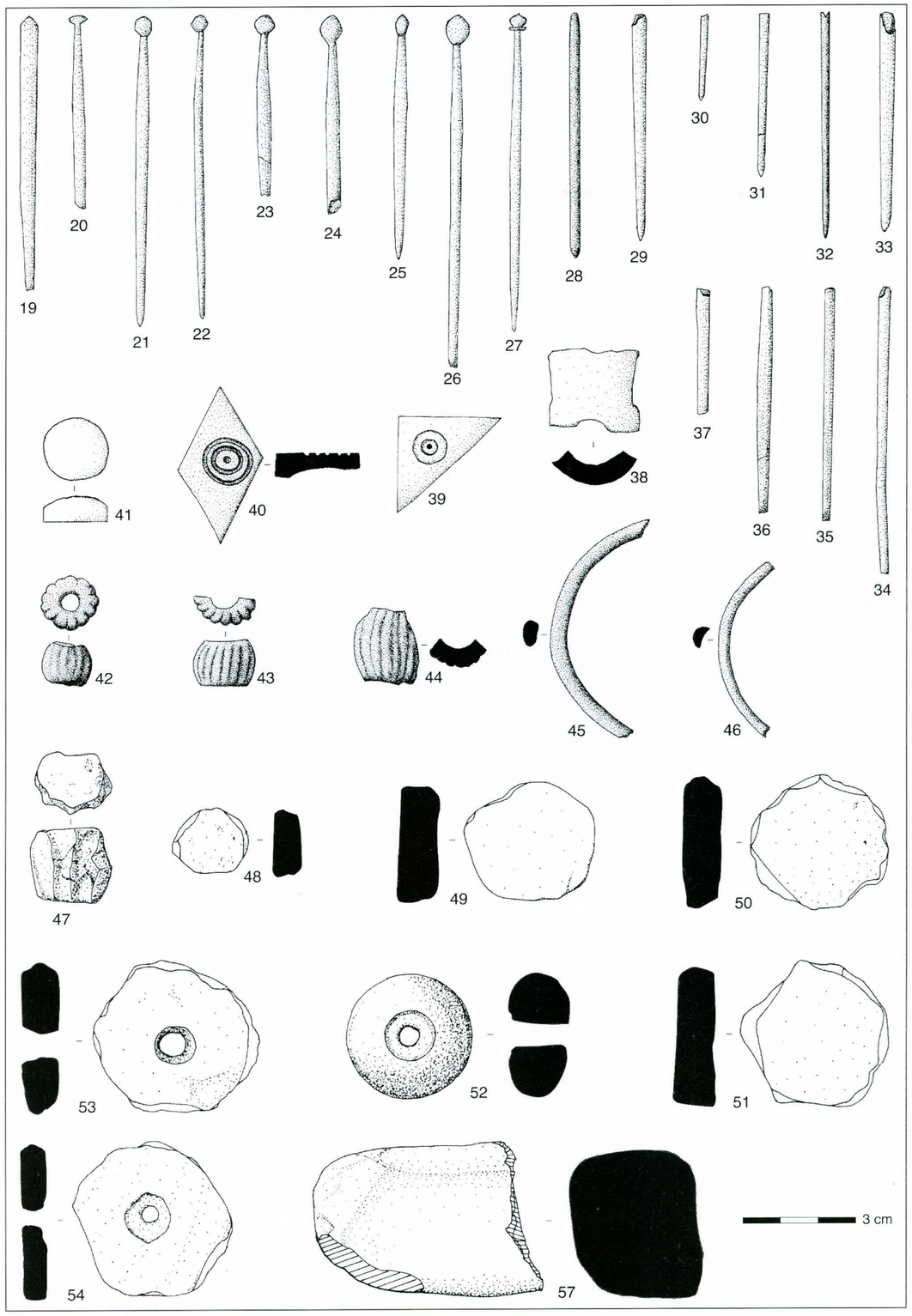

Fig. 74 : petit mobilier d'Estrées-Saint-Denis (Oise) ; tabletterie - 19 à 41 ; verrerie - 42 à 46 ; céramique - 47 à 54 ; grès - 57.

Longue pointe (fig. 74-32) dont le corps n'est pas renflé. L. act. 61 mm, Ø max. 2 mm (fossé 1 380).

Pointe biseautée (fig. 74-33) dont le corps n'est pas renflé. L. act. 59 mm, Ø 3,5 mm.

Fût non renflé (fig. 74-34). L. act. 78 mm, Ø de 2,5 mm (F 1 013).

Fût non renflé (fig. 74-35). L. act. 62 mm, Ø de 2 mm (F 1 536, US 5 137).

Fût renflé (fig. 74-36). L. act. 61 mm, Ø 3 mm (F 1 536, US 5 137).

Fût non renflé (fig. 74-37). L. act. 33 mm, Ø 3 mm (F 1 731).

AMEUBLEMENT

Fragment d'élément de charnière, type Béal A XI, 1b (fig. 74-38). L'amorce de deux trous latéraux est visible. Ø restitué 26 mm, h. act. 22 mm (F 1 536, US 5 123).

Élément de placage triangulaire, décoré d'un double ocelle, type Béal B. VII (fig. 74-39). Le décor est faiblement marqué. L. max. 38 mm, h. max. 20 mm, ép. 2 mm (F 1 252).

Élément de placage, en forme de losange, décoré d'un double ocelle, type Béal B. VII. (fig. 74-40) Le décor, très marqué, n'est pas placé au centre de la pièce. Celle-ci est tirée de la partie paraxiale courbe de la matrice osseuse. Le canal médullaire apparaît sur la face inférieure de l'objet. L. max. 42 mm, l. max. 23 mm, ép. 6,5 mm (US 5 127).

Ces deux éléments de décoration devaient être appliqués sur un support donné (coffret, lit, etc.) à l'aide d'une colle.

JEUX

Pion de jeu, type Béal A XXXIV, 2 (fig. 74-41). La face inférieure est plane, la face supérieure lisse, non pointée. Ø 16 mm, ép. 6 mm (F 1 581).

DISCUSSION

La parure, essentiellement composée d'épingles à cheveux au décor assez diversifié, est fortement présente dans ce lot (40 % du mobilier total). Cinq types différents sont recensés dont trois pour lesquels nous connaissons de nombreuses occurrences.

Le type Béal A XX, 3 (fig. 74-19), à tête conique assez développée, est très répandu dans toute la partie occidentale de l'Empire romain. Il s'agit, peut-être, de la forme la plus ancienne produite dans ce domaine et son usage s'étend sur plusieurs siècles. Les épingles de type Béal A XX, 7 et 8, à tête sphérique ou olivaire, sont également très répandues dans tout l'Empire, sans doute parce qu'elles étaient réalisées en masse par les artisans tabletiers. Certaines d'entre elles sont d'ailleurs, sur le site d'Estrées-Saint-Denis, de facture assez grossière (fig. 74-23 à 25). Des observations menées sur certains sites du Nord de la Gaule montrent que le type 8 est plus rare que le type 7 (DUBOIS-THUET, 1999) ; le corpus d'Estrées-Saint-Denis en réunit, au contraire, un nombre équivalent d'exemplaires. Encore moins fréquents, les types Béal A XX, 5, à tête discoïdale, et 10, à tête bulbeuse reposant sur un disque, sont représentés chacun sur le site par un exemplaire unique (fig. 74-20 et 27). La délicatesse de facture de la tête de ces épingles et un moindre rendement à la production peuvent expliquer sa fréquence moindre. Ces éléments ont également été recensés à Vendeuil-Caply (un exemplaire du type Béal A XX, 10) et à Ribemont-sur-Ancre (4 épingles type Béal A XX, 5). Le type Béal A XX, 13 dont la tête est formée par un sommet conique séparé du corps par deux rainures bien marquées, est totalement absent du site. Pourtant, fréquemment observé sur la majorité des sites du Nord de la Gaule (DUBOIS-THUET, 1999), il a été recensé sur les sanctuaires de Vendeuil-Caply (Oise), Genainville (Val-d'Oise), Ribemont-sur-Ancre (Somme) et Fesques en Seine-Maritime (Information V. LEGROS ; MITARD, 1993 ; CADOUX & DUBOIS, 1994 ; DUBOIS-THUET, 1997-2) et dans les villes de Paris, Rouen (Seine-Maritime), Amiens (Somme) et Soissons, dans l'Aisne (DUREUIL & BEAL, 1996 ; DUBOIS-THUET, 1997-1 et 1 999 ; ANCIEN, 1977). Toutefois, cette absence est relative, eut égard à la surface totale fouillée ainsi qu'au mobilier fragmenté qui nous est parvenu en assez grande quantité. Pas moins de dix pièces brisées, fûts et pointes, ont été recensées. L'une d'elles, (fig. 74-36), qui a un fût renflé, est certainement un fragment d'épingle à cheveux de type Béal A XX, 7 ou 8. Les autres éléments peuvent correspondre à des manches de cuillère, de spatule ou même à des fragments d'aiguilles. Néanmoins, il semble logique de rapprocher ces éléments du lot d'épingles découvert sur le site. Dans ce cas, le corpus se renforcerait d'une dizaine d'éléments.

Le mobilier « domestique » est représenté par trois pièces dont un classique élément de charnière. Deux placages collés décorés d'ocelles (fig. 74-39 et 40), assez fréquents en zone d'habitat, révèlent la présence de coffrets décorés. De tels éléments sont présents dans les mêmes proportions à Vendeuil-Caply et Fesques (Information V. LEGROS ; DUBOIS-THUET, 1997-2).

Enfin, le jeu est présent sur le site avec deux pions dont l'un est en os (fig. 74-41), l'autre en pierre. Ces pièces étaient utilisées dans les jeux de table comme le jeu des latroncules ou celui des « douze lignes ». Cette présence, bien qu'anecdotique, confirme l'hypothèse d'un matériel intégralement lié à une zone d'habitation.

La tabletterie découverte à Estrées-Saint-Denis fait intégralement référence à un site d'habitat où la parure, les échanges culturels et l'aménagement intérieur dominent. En effet, aucune production économique n'apparaît dans ce lot, de même qu'aucune découpe de tabletterie n'a été découverte sur le site. En outre, la production artisanale (notamment celle du textile) n'est pas attestée par ce mobilier.

Les datations apportées par les contextes corroborent les données observées sur l'ensemble des sites antiques. Les éléments de tabletterie apparaissent à Estrées-Saint-Denis au début du IIe siècle après J.-C., à une époque où l'urbanisation du site est en voie d'achèvement. On peut s'interroger sur l'absence de ces pièces avant cette période, puisqu'une fonction rurale liée aux travaux d'agriculture et d'élevage (présence de pesons et fusaïoles) est attestée par quelques objets. Il semble, en fait, que l'apparition de la tabletterie sur le site soit en rapport avec son développement urbain, impliquant un phénomène de romanisation évident.

Le mobilier d'Estrées-Saint-Denis est donc typique d'un site de consommation moyen. Le lot relativement diversifié semble suggérer une population au niveau social peu élevée et sans grande richesse.

BIBLIOGRAPHIE

ANCIEN J. & A.M. (1977) - « Matériel gallo-romain découvert sous une maison de Soissons », *Bulletin de la Société archéologique champenoise*, n° 4, octobre-décembre 1977, Reims, p. 61 à 69.

CADOUX J.-L. & DUBOIS S. (1994) - *Inventaire des collections de Ribemont-sur-Ancre.* Fouilles de l'Université de Picardie, Amiens, inédit.

DUBOIS-THUET A. (1997-1) - *La tabletterie du site de Rouen, "Métrobus, station du Palais de Justice". Premier bilan.* Tome III, volume 4, 509 p., DFS de sauvetage urgent, LEQUOY M.-C. (dir.), SRA de Haute-Normandie, Rouen.

DUBOIS-THUET A. (1997-2) - « La tabletterie du site de Fesques. "Le Mont du Val aux Moines", Seine-Maritime » dans MANTEL E. (dir.). - *Le sanctuaire de Fesques, "Le Mont du Val aux Moines", Seine-Maritime*, Nord-Ouest Archéologie, n° 8, Boulogne-sur-Mer, 359 p.

DUBOIS-THUET A. (1999) - *La tabletterie antique du site du Palais des Sports à Amiens.* DEA Sciences de l'Antiquité, sous la direction de MM. les Professeurs HANOUNE & MULLER, Lille III, 150 p.

DUREUIL J.-F. & BEAL J.-C. (1996) - *La tabletterie gallo-romaine et médiévale. Une histoire d'os.* Catalogue d'art et d'histoire du Musée Carnavalet, volume 11, Paris, 123 p.

MITARD P.-H. (1993) - *Le sanctuaire gallo-romain des Vaux-de-la-Celles à Genainville (Val d'Oise)*, Centre de recherches archéologiques du Vexin français, Bulletin archéologique du Vexin français, n° 26, Guiry-en-Vexin.